

Les veuves des militaires

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 35

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les veuves des militaires.

De quel œil les Vaudoises que les manœuvres du 1^{er} corps d'armée privent de leurs maris envisagent-elles ce veuvage de dix-huit jours? Nous avons eu la curiosité de le demander à trois d'entre elles, et voici, mot à mot, ce qu'elles nous ont dit avec infiniment de bonne grâce :

PREMIÈRE VEUVE

Mme X., brunnée à l'air mutin, à qui on ne donnerait pas dix-huit printemps, est tout éplorée :

— Ces affreux colonels m'ont pris Arthur après trois mois à peine de mariage! Nous n'étions pas au bout de notre lune de miel, monsieur, et depuis onze semaines que mon mari retournait à son bureau, nous ne nous voyions déjà pas durant huit longues heures par jour. Je ne suis pas antimilitariste, Arthur non plus, du reste, mais je trouve que la Confédération manque d'égards pour les tout jeunes mariés et leur fait voir la vie en noir au moment où elle devrait être toute en rose. Je n'ai pas besoin de vous dire que je pleure jour et nuit depuis une semaine que nous sommes séparés, cela se voit suffisamment à mes yeux rougis. Mais c'est lui surtout qui se désole! Si je vous montrais les cartes illustrées qu'il m'envoie quotidiennement de Bière, où se trouve sa batterie, vous y verriez les traces de ses larmes. Avec ça, mon mari n'est pas plus robuste qu'il ne faut. Je ne comprends pas qu'on en ait fait un artilleur, et je tremble en songeant aux fatigues qu'il endurera à la prise du fort de Pomy, où, m'a-t-il dit, ce sera un duel d'enfer.

Nous avons essayé de rassurer la pauvre petite femme en lui dépeignant les bons côtés de la vie des camps et en lui rappelant qu'un ancien auteur souhaitait que les époux pussent être arrachés périodiquement l'un à l'autre, pour toute sorte de raisons que comprennent seuls ceux qui ont vu depuis bien longtemps s'éclipser leur lune de miel.

Mme Arthur demeura inconsolable. Ses beaux yeux noirs ne souriront que lorsque son tendre artilleur lui sera rendu.

DEUXIÈME VEUVE

— Si j'ai pleuré quand Louis est allé rejoindre son bataillon à Morges? Non, monsieur. J'en ai été fort aise, au contraire; pour mon mari d'abord, qui avait besoin depuis longtemps d'oublier les tracés de notre commerce; pour moi ensuite, à cause des occasions de sortie que m'offre ce service militaire. J'irai voir Louis dimanche, à Champvent, où est cantonné le 8, et le dimanche suivant dans la bourgade dont il me dira le nom. Mon mari est lieutenant; il obtiendra bien une permission de quelques heures pour m'accompagner dans la campagne; nous nous rencontrerons avec un de ses amis, officier comme lui, et avec sa femme, et je vous réponds que notre partie à quatre n'aura rien de mélancolique. Nous mangerons du gâteau

aux pruneaux dans toutes les auberges — Louis l'adore — et entre deux tranches nous batifolerons comme des écoliers en vacances, nous danserons même, si l'occasion s'en présente, et si elle ne se présente pas, nous y ferons naître. Enfin, nous sommes bien décidés à nous amuser le plus que nous pourrons. La cause de la patrie n'y perdra rien et nous, nous y gagnerons une belle humeur qui ne nous fait que trop défaut au fond de notre magasin. Si le grand état-major de Berne m'écouterait, il organiserait des rassemblements de troupes chaque année, pour les volontaires au moins...

— Il ne se présenterait peut-être que des officiers?

— Qu'est-ce que ça fait? Louis en serait, et moi aussi. C'est tout ce que je demande.

TROISIÈME VEUVE

Bien qu'elle paraisse avoir à peine trente ans, Mme Z. est mère de cinq moutards tous bien endentés. Elle est blanchisseuse. Son mari, simple soldat du bataillon de carabiniers n° 1, est le contre-maître d'un atelier de menuiserie.

— A vous parler franc, nous dit Mme Z., ce service militaire nous gêne un peu. Avec le peu d'argent de poche qu'a pris mon mari, cela nous fait un trou de cent vingt francs dans la caisse du ménage. Heureusement que Gustave ne perdra pas sa place. Sans lui en souffler un mot, je suis allée chez son patron et je lui ai dit: « J'espère au moins que vous garderez mon mari; c'est pas de sa faute s'il doit partir pour le camp; et puis vous avez toujours été content de lui, et puis nous avons cinq enfants. » — « Je le fiche à la porte pendant toute la durée de son service, et je le reprends après », qu'il m'a fait en riant. C'est un brave homme que ce patron, tout Bernois qu'il est.

— Et votre mari, que pense-t-il du service?

— Il en est tout fou. Son père était carabinier, lui aussi; il portait le képi à plumes de coq, que nous gardons avec nos reliques de famille, et il se vantait d'être le soldat le mieux astiqué de tout le bataillon, à preuve qu'une fois, à une revue sur la place d'armes de Thoune, le général Dufour en personne le complimentait sur les rangs pour sa belle tenue. Gustave tient de lui. Quand je le vois en uniforme, ça me rend toute fière d'être sa femme. Et puis, il me semble qu'il aime encore mieux le militaire depuis qu'on parle tant de cette engeance d'anarchistes et de sans-patrie. « Vois-tu, qu'il me disait, l'autre jour encore, ces poisons-là, on ne peut pas les f... bas, mais on rendrait un rude service au pays si on les mettait pour toujours en pension dans une île de la mer, avec liberté complète d'organiser leur société à leur idée. »

— Ils auraient bientôt le mal du pays.

— Pour sûr... Mais je n'aime pas trop que Gustave parle de ces choses, il se fâche et trouve qu'on est seulement trop faible avec les étrangers qui empoisonnent notre jeunesse avec leurs discours et leurs journaux. « On va leur montrer, me disait-il encore en nous quittant, que nous tenons à conserver notre patrie, belle

comme elle est, respectée du monde entier, et que nous ferons toujours notre service avec plaisir, tant que nous aurons de bons diables d'officiers, de vrais Vaudois, qui nous comprennent et ne nous méprisent pas. »

— Vous avez un mari qui a le cœur à la bonne place, madame.

— Les militaires sont tous comme lui... Voulez-vous que je vous dise, monsieur: une femme qui prend un homme qui n'est ni soldat, ni gendarme, ni même pompier, c'est une femme sans goût. V. F.

Les vaches.

CROQUIS CAMPAGNARD

C'est l'heure calme et bleue où les vaches vont boire
Le village apaisé s'étire aux quelques coups
Que déclanche à regrets, sans se presser beaucoup,
Le vieux clocher — comme un qui n'a plus de mé-
[moire;

L'une après l'autre, ainsi qu'un cortège d'histoire,
Graves, la bave au mufler et tirant sur leur cou,
Surgissent de l'étable où l'ombre est déjà noire
Les vaches aux yeux clairs, impassibles et doux;

A l'entour du bassin, alignant bien leurs formes,
Elles vont boire, boire à rasades énormes,
Tandis que le valet de ferme les attend;

Puis folâtres d'eau claire et de campagne bleue,
Elles font une ou deux gambades, agitant
Le goupillant dansant et poilu de leur queue...

PIERRE ALIN.

Excuse. — Le billet suivant, qui nous tombe sous la main, fut écrit par un soldat au commandant de son arrondissement:

« Monsieur,

» Je vous expédient isi joint une déclaration dont j'ai mal à un genou qu'il m'est impossible de faire le ratsemblement, que je vous prie donc de me dispenser.

» Recevez, monsieur, mes sivilités ampres-sées. »
(Signature.)

Indélicatesse — Un client achève son dîner à l'auberge de la Jambe de Fer.

— Garçon, pourquoi ne mettez-vous pas des curedents sur la table?

— Parce que le patron a remarqué que les clients les emportaient après s'en être servis.

Encora Tiennon dai quartettés.

MARC à Louis vo zein a racontà ienna su Tiennon des quartettés, mà l'a aoblià dé vo conta elliaque:

Se l'ei ya mein dé sots mêtis, l'ei ya trau dé crouïés dzeins. Lé bin bénirò que trouvant quaqu' yâdzo à quò dèvezà. Toinon se trovavé on iâdzo dein on veladzou vesin, don ne vù pas vò deré lou nom, tsi on crouïou carbatier que ne vù pas vò nommâ non pllie, pou ne pas fèrè dé la peinna à ses pareints que sant des bravés dzeins. Ci carbatier ne laissivé rein traïnâ, ni son